

Écrit par le 5 juin 2026

Smic 2026 : une hausse attendue mais cependant modeste



À partir du 1^{er} janvier 2026, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) augmente mécaniquement de 1,18%, sans 'coup de pouce' gouvernemental supplémentaire, une progression conforme à la loi jugée cependant insuffisante face à la cherté de la vie et à la précarité croissante.

Chaque année, au 1^{er} janvier, le Code du travail prévoit la hausse du Smic. Celle-ci combine l'évolution des prix à la consommation pour les 20% de ménages les plus modestes et la moitié du gain de pouvoir d'achat des salaires horaires de base.

Les nouveaux montants applicables au 1^{er} janvier 2026

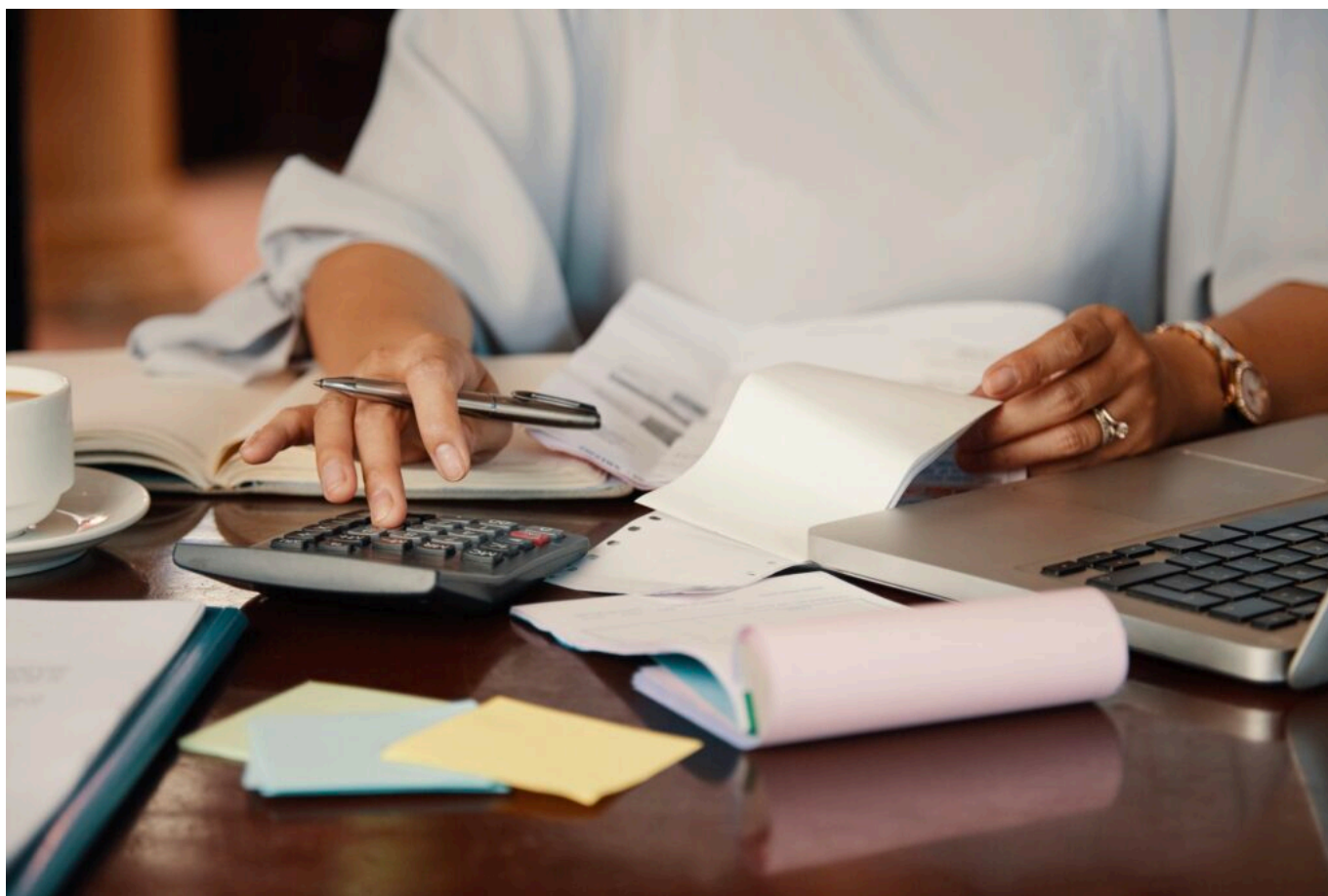
Concrètement, le Smic horaire brut est de 12,02€ (au lieu de 11,88 €) ; Le Smic mensuel brut (35h) est à 1 823,03€ ; Le Smic mensuel net estimé à 1 443,11€. Ces chiffres valent pour la métropole et la plupart

Écrit par le 5 juin 2026

des collectivités d'outre-mer. Malgré l'indice classique, le gouvernement a décidé de ne pas accorder de coup de pouce au-delà de cette revalorisation mécanique.

Réactions syndicales

La CGT (Confédération générale du travail) accuse l'exécutif de "ne pas augmenter le Smic" et d'enliser les travailleurs dans la précarité, tandis que de son côté, la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) regrette l'absence de coup de pouce depuis de nombreuses années alors que le nombre de travailleurs pauvres augmente. Pour mémoire, le dernier coup de pouce significatif remontait à la présidence de François Hollande, en juillet 2012, soit plus d'une décennie sans hausse au-delà de la formule légale.



Copyright Freepik

Un gain réel modeste face à l'inflation

Même si le Smic augmente sur le papier, son effet réel sur le pouvoir d'achat semble limité face à une inflation persistante et un coût de la vie qui grèvent déjà l'impact de cette hausse. Également, malgré cette modeste hausse, les salaires ne devraient pas connaître d'évolution significative en 2026, laissant les ménages les plus modestes sous pression.

Écrit par le 5 juin 2026

Contexte

Cette revalorisation intervient dans un contexte budgétaire tendu au sommet de l'État et dans un climat social marqué par les débats sur le pouvoir d'achat et la précarité. Le débat sur le Smic est aussi lié aux réformes des réductions de cotisations ou les ajustements des prestations sociales, qui influencent indirectement la situation financière des salariés les plus modestes.

Les salaires moyens dans le Vaucluse

Le salaire net mensuel moyen des habitants du Vaucluse est de 2 328€ nets/mois (soit environ 27 940€ nets/an) d'après l'Insee et en 2022. À Avignon, le salaire moyen est plus faible que la moyenne départementale avec 2 140€ nets/mois, tandis que le salaire moyen national tourne autour de 2 735€ nets/mois. Le revenu médian dans le Vaucluse est d'environ 21 370€ par an par unité de consommation, ce qui reflète les revenus 'typiques' d'un ménage. Environ 19,9% de la population du Vaucluse vit sous le seuil de pauvreté (fixé à 60 % du revenu médian).

Source Insee.

Mireille Hurlin

Retraites et minima sociaux : une hausse timide mais symbolique au 1er janvier 2026

Ecrit par le 5 juin 2026



Au 1^{er} janvier 2026, les pensions de retraite de base et plusieurs minima sociaux seront revalorisés de 0,9%, une augmentation modeste liée au ralentissement de l'inflation. Cette revalorisation, qui se traduira par une augmentation visible sur les versements de février, ne concerne ni les retraites complémentaires, ni certaines prestations périphériques du système de retraite.

Le gouvernement vient d'officialiser la revalorisation automatique des pensions de base et de plusieurs minima sociaux de 0,9% à compter du 1^{er} janvier 2026. Cette hausse reflète la logique d'indexation inscrite dans le Code de la sécurité sociale, fondée sur l'évolution moyenne des prix à la consommation hors tabac.

Une hausse modeste mais concrète au 1^{er} février

Pour un retraité percevant une pension de base de 1 200€, cette revalorisation représente environ 10,80€ supplémentaires par mois, montant qui sera concrètement perçu à partir des versements de février. Cette modeste hausse s'explique par la décélération de l'inflation : loin des niveaux enregistrés ces dernières années, l'indice des prix hors tabac a connu une progression faible, entraînant mécaniquement une hausse limitée des prestations indexées.

Écrit par le 5 juin 2026

Dans le cadre des révisions automatiques

Cette mesure s'inscrit dans une série de révisions automatiques de prestations sociales intervenant chaque début d'année, visant à préserver le pouvoir d'achat face à l'érosion monétaire. Toutefois, la revalorisation 2026 est nettement inférieure à celle de 2025, qui s'était établie à 2,2%, du fait d'un contexte inflationniste plus soutenu à l'époque.

Pas de hausse chez les régimes complémentaires

Autre point clé pour les bénéficiaires : les régimes complémentaires de retraite ne sont pas concernés par cette hausse. Dans le cas du régime Agirc-Arrco, qui couvre les retraites complémentaires des salariés du privé, aucune revalorisation n'a été actée pour début 2026 en raison de l'absence d'accord entre les partenaires sociaux, et la valeur d'achat du point reste inchangée.

Hausse pour les minima sociaux

Au-delà des pensions de base, plusieurs minima sociaux, comme l'ASPA ([allocation de solidarité aux personnes âgées](#)) ou certains seuils de ressources bénéficieront de la même augmentation. Cette mesure constitue une bouffée d'oxygène, certes limitée, pour les plus modestes, mais elle ne dissipe pas toutes les inquiétudes quant à l'adéquation des niveaux de vie avec le coût réel de la vie, notamment pour les retraités les plus fragiles.

Les retraités, un public sensible aux élections

L'impact politique de cette revalorisation reste sensible dans un débat public où les attentes des retraités, qui représentent une part importante de l'électorat, pèsent toujours lourd dans les arbitrages budgétaires. En attendant, pour les bénéficiaires, ce coup de pouce modéré annonce avant tout un ajustement technique à l'inflation, sans changer fondamentalement la donne économique de nombreux ménages.

Beaucoup de seniors en Vaucluse

Le Vaucluse comptait environ 568 702 habitants en 2025, dont plus de 132 000 personnes âgées de 65 ans et plus, soit près de 23% de la population. Au 31 décembre 2024, près de 130 238 retraités résidaient dans le département et percevaient une pension du régime général (droit direct ou dérivé). Parmi eux, environ 107 937 retraités touchent exclusivement une retraite personnelle, tandis que d'autres cumulent droits directs et droits dérivés. Ce niveau de retraités représente une part importante de la population vauclusienne : environ une personne sur quatre âgée de 65 ans ou plus est retraitée, ce qui reflète à la fois le vieillissement de la population et la pyramide des âges particulièrement marquée dans cette tranche d'âge.

Vivre avec 845€ par mois

Le montant moyen mensuel brut des pensions servies par le régime général dans le Vaucluse s'élève à environ 845€ (avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires). Cette moyenne est inférieure à la moyenne nationale, qui tourne autour de 1 500€ brut, soulignant une réalité locale plus modeste pour de nombreux retraités. Ces chiffres illustrent bien les enjeux auxquels sont confrontés les retraités vauclusiens : un poids démographique important, une pension moyenne souvent plus faible que la moyenne nationale, et des besoins spécifiques en matière de logement, de services et de maintien à

Écrit par le 5 juin 2026

domicile.
Mireille Hurlin

L'Echo du mardi souhaite une merveilleuse année aux vauclusiens et à leurs voisins



Derrière les vœux échangés à minuit, les tables garnies et les feux d'artifice, le passage à la nouvelle année dissimule une histoire millénaire. Religieuse, politique et sociale, cette date charnière raconte notre rapport au temps et au renouveau.

Ecrit par le 5 juin 2026

Chaque 31 décembre, le rituel semble immuable : on compte les secondes, on s'embrasse, on formule des vœux et l'on promet que cette année sera différente. Pourtant, le Nouvel An n'a rien d'une évidence. Il est le fruit d'une longue construction, façonnée par les civilisations, les croyances et les décisions des puissants.

Quand l'année naissait au printemps

Bien avant le 1er janvier, le Nouvel An s'invitait au rythme de la nature. En Mésopotamie, les Babyloniens célébraient dès le II^e millénaire avant notre ère l'Akitu, une fête religieuse marquant le retour du printemps. Pendant plusieurs jours, rites, processions et prières invoquaient la protection des dieux et la prospérité à venir.

Chez les romains

Chez les Romains, la bascule s'opère au I^{er} siècle avant J.-C. En réformant le calendrier en 46 av. J.-C., Jules César fixe le début de l'année au 1er janvier. Un choix hautement symbolique, placé sous l'égide de Janus, dieu des commencements et des passages, capable de regarder simultanément le passé et l'avenir. À cette date, on échange déjà des vœux et de petits présents censés attirer la chance.

Une date longtemps disputée

Avec l'avènement du christianisme, le Nouvel An change de tonalité. Le 1er janvier devient une fête religieuse, associée à la circoncision de Jésus et à la prière. Mais l'unité n'est qu'apparente. Durant tout le Moyen Âge, l'Europe hésite : Noël, Pâques ou le 25 mars font tour à tour office de premier jour de l'année, selon les régions et les usages.

Ecrit par le 5 juin 2026



Copyright Freepik

Un 1^{er} janvier née au 16^e siècle

En France, il faut attendre le XVI^e siècle pour trancher définitivement. Par l'édit de Roussillon, promulgué en 1564, Charles IX impose le 1er janvier comme début officiel de l'année dans tout le royaume. Une décision administrative, appliquée à partir de 1567, qui ancre durablement la date dans la vie civile.

La nuit où tout bascule

Le réveillon du 31 décembre, aujourd'hui synonyme de festivités, n'a pas toujours été un moment d'exubérance. Longtemps, il fut une veillée sobre, marquée par la prière et la méditation. Peu à peu, les banquets remplacent le recueillement. Manger, chanter et danser devient une façon d'accueillir l'année nouvelle sous le signe de l'abondance. Les feux d'artifice, hérités de traditions asiatiques où ils servaient à éloigner les mauvais esprits, illuminent désormais les cieux des grandes capitales du monde.

Vœux et résolutions, un rituel universel

Depuis l'Antiquité, l'échange de vœux repose sur l'idée que la parole, bienveillante et partagée, peut influencer sur le cours des choses. Les résolutions de Nouvel An s'inscrivent dans la même logique : chez les Babyloniens déjà, on promettait aux dieux de corriger ses manquements pour s'attirer leurs faveurs.

Un héritage toujours vivant

Écrit par le 5 juin 2026

Tourner la page, lever son verre et formuler des vœux : derrière ces gestes simples se cache un héritage millénaire, toujours aussi vivant, qui nous invite, chaque année, à regarder devant.

Le bain tout nu du nouvel an

Les grands plongeurs collectifs du Nouvel An émergent dans les années 1960, notamment aux Pays-Bas avec le Nieuwjaarsduik, littéralement 'plongeur du Nouvel An', apparu en 1965 à Scheveningen, station balnéaire de La Haye sur la mer du Nord. L'idée du bain hivernal est toutefois plus ancienne : dès le début du XX^e siècle, aux États-Unis, certains clubs de nage s'adonnaient déjà aux baignades en eau froide, la nudité y étant alors perçue comme un symbole de vigueur physique et de liberté corporelle. Hérité aussi des cultures nordiques, où l'alternance du chaud et du froid évoque purification et renaissance, le bain du Nouvel An représente aujourd'hui un défi à la fois individuel et collectif : affronter le froid pour mieux 'repartir à zéro'. Lorsqu'il se pratique nu, il prolonge cette symbolique de dépouillement et de renouveau.

Mireille Hurlin



Copyright Freepik

MaPrimeRénov', la prime énergétique en panne d'élan



Conçue comme un pilier de la transition énergétique, MaPrimeRénov' a permis de financer des rénovations énergétiques pour des millions de logements depuis 2020. Mais entre complexité administrative, explosion des demandes, suspicion de fraudes et contraintes budgétaires, le dispositif, pourtant vital pour atteindre les objectifs climatiques, a été suspendu cet été par le gouvernement, suscitant interrogations et frustrations chez les ménages comme les

Ecrit par le 5 juin 2026

professionnels du bâtiment. Sur le plan macroéconomique, pourtant, MaPrimeRénov' continue néanmoins de soutenir l'investissement. Au premier semestre 2025, 156 762 logements ont été rénovés, pour 1,86 milliard d'euros d'aides accordées, générant environ 4,4 milliards d'euros de travaux.

Lancé en 2020 pour remplacer et simplifier les multiples aides existantes en France, MaPrimeRénov' avait pour ambition d'inciter propriétaires et bailleurs à engager des travaux de rénovation énergétique, qu'il s'agisse d'isolation, de changement de chauffage ou de rénovations globales. Très vite, elle a rencontré un vif succès -trop vif- si bien que le nombre de rénovations globales a triplé au premier trimestre 2025 par rapport à l'année précédente.

Un pari ambitieux mais semé d'obstacles

Pourtant, dès ses débuts, la mise en place a été rude. Les premiers utilisateurs ont essuyé des retards de traitement, des bugs informatiques et un parcours complexe, avec des pièces justificatives nombreuses et des délais d'attente plus longs que promis, parfois au détriment du confort financier des ménages engagés dans des travaux conséquents.

Des règles mouvantes et un accompagnement critiqué

Paradoxalement, alors que l'objectif affiché du gouvernement était d'encourager les rénovations profondes, les changements fréquents de règles et la mise en place d'un accompagnement obligatoire : Mon Accompagnateur Rénov'-ont été sources de confusion. Ce rôle d'intermédiaire, voulu pour sécuriser les dossiers, a aussi été mis en cause pour des devis anormalement élevés et des conflits d'intérêts, complexifiant encore davantage un dispositif déjà ardu à appréhender.

Des démarches administratives trop lourdes

Du côté des professionnels, les retours sont amers : nombreux sont ceux qui pointent des démarches administratives ralentissant le lancement des travaux, une incertitude politique qui pèse sur leur activité, l'ensemble impactant durablement la prévision de leurs carnets de commande.

Ecrit par le 5 juin 2026

**Copyright MMH**

Budgets sous tension et suspension en 2025

Sur fond de contraintes budgétaires nationales et de besoin de maîtrise des dépenses publiques, l'État a décidé, en juillet 2025, de mettre le dispositif en pause pour les rénovations d'ampleur, tout en maintenant l'aide pour les travaux isolés "mono gestes". Cette décision découle notamment d'un budget réduit à 3,6 milliards d'euros, amputé de près de 460M€, et de la nécessité de gérer l'afflux massif de dossiers qui ont saturé les services instructeurs.

La lutte contre la fraude

La lutte contre la fraude, qui a représenté 229M€ évités en 2024 grâce à des contrôles renforcés, a également servi d'argument pour justifier cette pause, même si l'on peut, légitimement, se poser la question d'une contrainte imposée par les arbitrages budgétaires. En 2024, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a identifié près de 44 000 dossiers frauduleux, soit environ un dossier sur dix, permettant d'éviter le versement de près de 230M€ d'aides publiques. Les fraudes les plus courantes concernaient des travaux inexistantes, des devis artificiellement gonflés, de faux audits énergétiques, mais aussi des usurpations d'identité et des réseaux d'entreprises éphémères créées pour capter les subventions.

Ecrit par le 5 juin 2026

Quid de l'impact local : Paca et Vaucluse ?

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le dispositif connaît une dynamique particulière. Les aides à la rénovation énergétique, dont MaPrimeRénov', ont généré plus de 211M€ de travaux en 2024, avec une part importante de ménages modestes et très modestes parmi les bénéficiaires, représentant près de 71% des subventions régionales 7,5 % des bénéficiaires vauclusiens.

Un outil national difficile à maîtriser localement

Lancé en 2020 pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments privés, MaPrimeRénov' a permis à des millions de ménages de réduire leurs consommations d'énergie tout en améliorant leur confort. Au niveau national, plus de 2,3 millions de logements ont été rénovés grâce à ce dispositif depuis sa création, générant des dizaines de milliards d'euros de travaux dans le secteur du bâtiment.

Un public ciblé, atteint, avec un retour enthousiaste

Dans la région Paca, ce mouvement a trouvé un écho notable : au 1er septembre 2023, 14 021 dossiers MaPrimeRénov' avaient été engagés pour financer des travaux énergétiques, avec 68 % des demandes déposées par des propriétaires modestes ou très modestes, la preuve que l'aide avait bien atteint sa cible sociale. Plus de 75 000 dossiers MaPrimeRénov' avaient été engagés dans toute la région depuis 2020, avec une dynamique qui s'était amplifiée jusqu'en 2022-2023 avant de marquer un léger repli.

Ecrit par le 5 juin 2026



Copyright MMH

Entre frustrations et défis climatiques

Alors que l'objectif de rénovation des logements reste central pour atteindre les engagements climatiques, notamment pour réduire les émissions des bâtiments, l'arrêt du principal outil financier de cette politique soulève des questions, comme celle de réduire la précarité énergétique en améliorant le confort des foyers et en réduisant leurs factures.

Pour l'heure

MaPrimeRénov' sera de nouveau suspendue à compter du 1er janvier 2026. Faute de loi de finances votée, le gouvernement a confirmé la fermeture du guichet, rendant impossible le dépôt de nouveaux dossiers. Une décision qui change brutalement la donne pour de nombreux propriétaires engagés, ou sur le point de l'être, dans des travaux de rénovation énergétique.

Ecrit par le 5 juin 2026

Pour mémoire

MaPrimeRénov a été officiellement lancée en janvier 2020 pour une ouverture progressive à tous les propriétaires en en janvier 2021, puis aux bailleurs en juillet 2021. MaPrimeRénov a ensuite été réorganisée avec de nouveaux volets en janvier 2024, suspendue en juillet 2025, reprise partiellement fin septembre 2025 et sera arrêtée au 1er janvier 2026.

Les prochains mois seront déterminants

Les prochains mois seront déterminants pour réinventer le dispositif ou proposer un nouveau cadre de soutien plus efficace, plus lisible et surtout plus durable pour les ménages et les professionnels engagés dans la grande rénovation énergétique du parc résidentiel français.

Les sources : Banque des territoires ; Anah.gouv.fr ; Ministère chargé du logement ; Préfecture de Paca ; pacadeveloppementdurable.gouv.fr ; Vaucluse.fr ; Cerc-paca.fr ; Cmar- Paca.fr...

Mireille Hurlin

Fréquentation touristique, Provence Alpes Cote d'Azur portée par l'étranger

Ecrit par le 5 juin 2026



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une croissance modérée de la fréquentation touristique estivale, portée par l'international et certains départements, mais reste en deçà de la tendance nationale.

Durant la saison estivale 2025, d'avril à septembre 2025, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a enregistré 43,1 millions de nuitées dans les hébergements touristiques professionnels, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2024. Une progression notable, mais nettement inférieure à celle observée au niveau national (+4,4 %) ce qui en fait un signal mesuré pour une destination touristique.

Grâce à une clientèle internationale

Cette dynamique repose en grande partie sur la clientèle internationale, qui se distingue par une augmentation plus marquée que celle des résidents français, majoritaires mais plus stables. Les hôtels, notamment ceux du segment haut de gamme, ont tiré cette croissance, tandis que les campings confirment leur solide attractivité, particulièrement auprès du public national. En revanche, les autres hébergements collectifs touristiques poursuivent leur recul structurel.

Ecrit par le 5 juin 2026

Quid du panorama départemental ?

Le panorama départemental illustre cette diversité : les Bouches-du-Rhône ont totalisé 4,4 millions de nuitées, dont près de 30% de non-résidents français, et affichent une progression soutenue grâce à l'international. Les Hautes-Alpes, malgré leur plus faible volume -environ 0,5 million-, montrent également une forte progression des touristes étrangers.



Festival off d'Avignon Copyright MMH

Le Vaucluse moins attractif ?

À l'opposé, le Vaucluse a enregistré une baisse de fréquentation de -1,8%, tant pour les résidents français que pour les visiteurs internationaux, reflet d'un ralentissement local plus prononcé. Cette saison confirme en partie une tendance observée depuis quelques années : le tourisme se redessine, avec une fréquentation plus étalée dans le temps et un public plus international.

Les campings ont la cote

Ecrit par le 5 juin 2026

Les campings enregistrent des résultats remarquables avec un nouveau record historique d'environ 17,8 millions de nuitées d'avril à septembre en 2025, soit une progression de +2% par rapport à 2024 et +15% par rapport à 2019, avant la crise du Covid-19, soulignant un attrait croissant pour les séjours en plein air et un tourisme plus flexible.

Les défis structurels de Paca

Pour autant, cette progression régionale reste modérée face à d'autres destinations françaises. En Nouvelle-Aquitaine (département jumeau du Vaucluse à bien des égards) , par exemple, la hausse des nuitées atteint +3,7 %, et certaines régions comme l'Île-de-France affichent des croissances à deux chiffres. Ce contraste interrégional souligne les défis structurels de Paca : saturation des infrastructures face à la demande, concurrence accrue des littoraux méditerranéens voisins comme en Espagne, qui a parfois devancé la Côte d'Azur dans les demandes de réservation, ou encore saisonnalité marquée.



Théâtre antique d'Orange Copyright MMH

Ecrit par le 5 juin 2026

A la loupe

Les départements les plus attractifs de Paca sont donc : le Var qui est le département le plus fréquenté de la région, concentrant environ 36% des nuitées touristiques estivales, même si sa croissance en 2025 est modérée, il reste une destination phare, notamment grâce à ses célèbres littoraux et ses campings très prisés. Les Alpes-Maritimes, avec environ 22% des nuitées régionales, tiennent une place majeure dans le tourisme Paca, attirant particulièrement une clientèle internationale, notamment à Nice, Cannes et Antibes. Les Bouches-du-Rhône, avec 4,4 millions de nuitées sur la saison estivale 2025, se distingue par une forte progression de la fréquentation, particulièrement des visiteurs étrangers.

Les Autres contributeurs notables

Ce sont les Hautes-Alpes, car bien que plus petit en volume, le département affiche une forte dynamique de croissance touristique, avec une hausse marquée des nuitées, surtout internationales. Les Alpes-de-Haute-Provence représentent une part plus modeste des nuitées mais bénéficient d'une progression solide, notamment dans les campings. Enfin, le Vaucluse, malgré sa richesse patrimoniale, est le seul département à enregistrer une baisse de fréquentation en 2025.

En clair

La saison estivale 2025 en Provence-Alpes-Côte d'Azur illustre une attractivité toujours présente mais complexe à dynamiser. Si les performances restent positives, notamment grâce à l'international et à certains départements comme le Var et les Alpes Maritimes, la région doit continuer à innover et à s'adapter pour renforcer son attractivité dans un environnement touristique européen très concurrentiel. Source Insee, saison touristique estivale 2025.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 5 juin 2026



Petit Palais Avignon Copyright MMH

Vigipirate prolongé : La France en état d'Urgence attentat pour l'hiver-printemps 2026

Ecrit par le 5 juin 2026



Le gouvernement reconduit le plus haut niveau de vigilance terroriste à l'aube d'une période riche en événements publics. À compter du 5 janvier 2026, le plan Vigipirate est maintenu sur l'ensemble du territoire national au niveau 'Urgence attentat', la posture la plus exigeante du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Cette décision du Premier ministre, Sébastien Lecornu, intervient dans un contexte marqué par des rassemblements festifs, une campagne électorale municipale ainsi que des périodes de vacances scolaires, nécessitant un renforcement des mesures de sécurité.

Le niveau 'Urgence attentat' est activé lorsque la menace terroriste est jugée imminente ou post-attentat et requiert une mobilisation maximale des moyens d'État pour prévenir toute attaque sur le sol français. Il s'agit du niveau le plus élevé du plan Vigipirate, qui compte trois échelons : Vigilance, Sécurité renforcée et Urgence attentat.

Un contexte de menace soutenue et un dispositif en alerte maximale

Ce maintien s'inscrit également dans un contexte sécuritaire tendu en Europe, où plusieurs gouvernements étrangers, dont le Canada, ont récemment publié des conseils de prudence aux voyageurs se rendant en France, citant des risques de terrorisme élevés dans les zones urbaines et touristiques.

Sécurité des foules : des événements publics sous haute surveillance

Compte tenu de la succession d'événements publics, culturels ou religieux à venir, les autorités insistent sur une collaboration étroite entre organisateurs et forces de sécurité intérieure. Avant toute manifestation susceptible d'attirer un grand public, les responsables doivent contacter les services de l'État compétents et adapter les mesures de sûreté. Les dispositifs peuvent aller de la protection anti-intrusion à des barriérages contre les attaques au véhicule.

Événements et concentration de personnes

Les gestionnaires d'événements doivent également former leurs équipes aux procédures de signalement et de confinement en cas de menace. Les guides officiels du ministère de l'Intérieur et du SGDSN - Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale - sont mis à disposition pour structurer ces

Ecrit par le 5 juin 2026

préparations.

Lieux de culte et établissements éducatifs

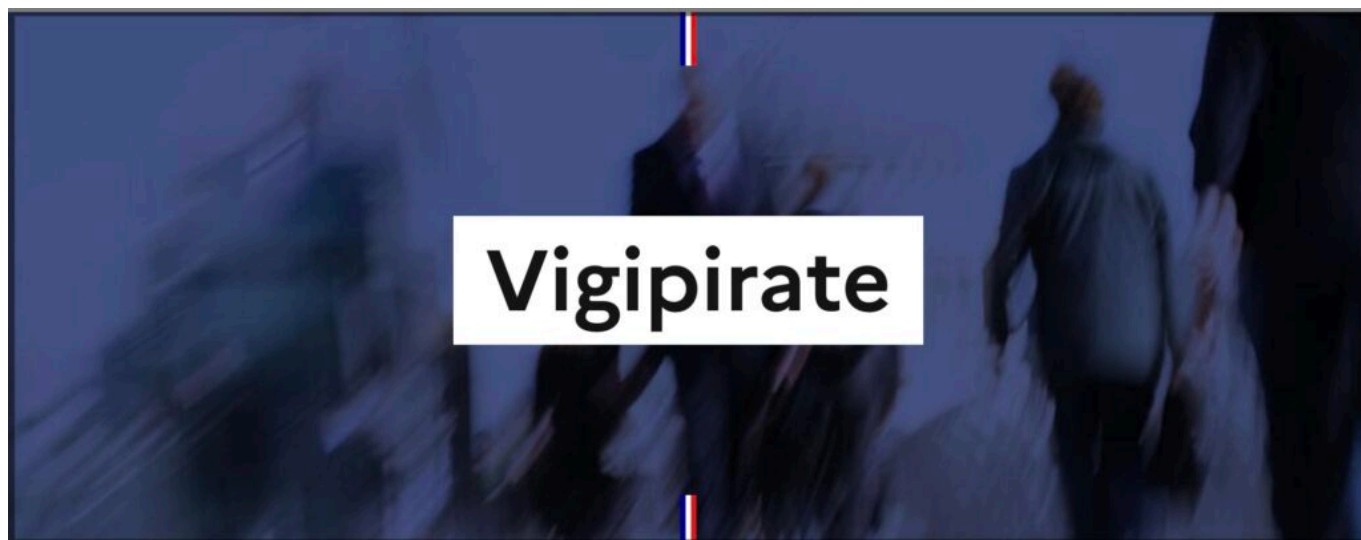
Les cibles traditionnelles sous renforcement sont les lieux de culte, les écoles et les transports publics. Les lieux de culte disposent d'une présence policière accrue, avec un contrôle des accès recommandé en lien avec les autorités religieuses locales, et une vigilance renforcée autour des zones de stationnement. De même, les établissements d'enseignement continueront d'appliquer des mesures de sécurité déjà actives depuis 2023 pour protéger les élèves et le personnel.

Transports et bâtiments publics

Les plateformes de transport telles que les gares, les aéroports et les métros figurent parmi les points sensibles identifiés, en particulier lorsqu'ils connaissent des affluences importantes. Les plans de protection des services publics sont actualisés pour garantir une réponse rapide et coordonnée face à toute situation d'urgence.

Cyber-menace et vigilance numérique

Outre la menace physique, l'État met en garde contre les attaques cybernétiques qui se multiplient contre des infrastructures publiques ou privées. Les entités publiques et privées sont incitées à renforcer immédiatement la sécurité de leurs systèmes d'information, en s'appuyant notamment sur les recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).



Rôle du public : une vigilance partagée

Le plan Vigipirate encourage les citoyens à adopter des réflexes proactifs de sécurité, tels que ne pas laisser de bagages sans surveillance, signaler tout comportement suspect aux autorités en appelant le 17 ou 112 et à faciliter les opérations de contrôle dans les lieux publics. Des guides de bonnes pratiques sont publiés à l'intention du grand public pour accompagner ces efforts.

Aggravation de la situation internationale

Ecrit par le 5 juin 2026

Depuis 2023 et l'aggravation de la situation internationale, la France n'a cessé d'adapter son niveau de vigilance. Le malentendu persistant autour de l'application de Vigipirate, parfois perçu comme permanent par le public, traduit une normalisation progressive de ces mesures dans la vie collective face à une menace terroriste jugée toujours élevée.

Sources : [Préfecture de Vaucluse](#), [SGDSN](#), Télécharger les guides de bonnes pratiques [ici](#).

Les infos pratiques

« Le renforcement des échanges d'informations entre les organisateurs et les services de l'Etat reste capital, souligne Thierry Suquet, préfet de Vaucluse. Aussi, préalablement à l'organisation de tout événement susceptible d'engendrer des concentrations de personnes, les organisateurs doivent impérativement prendre contact avec les forces de sécurité intérieure territorialement compétentes et, lorsque la sensibilité de l'événement et/ou la jauge du public attendu le justifie, avec mes services : Pour les communes de l'arrondissement d'Avignon: pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr ; Pour les communes de l'arrondissement de Carpentras: sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr ; Pour les communes de l'arrondissement d'Apt : sp-apt@vaucluse.gouv.fr.

Organisation des événements

Les responsables de site sont invités à adapter les mesures de sûreté qui leur incombent en fonction des vulnérabilités des lieux, de la fréquentation, des amplitudes horaires (jour/nuit) et du contexte local évalué avec les services de l'Etat. Les personnels de l'équipe d'organisation seront sensibilisés aux bons comportements à adopter en cas de situation suspecte, de menace terroriste, de confinement ou d'évacuation selon les situations. En ce sens, ils pourront s'appuyer sur le guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un événement de voie publique, en consultant le site du ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante

<https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Securite-interieure/Securisation-des-evenements-de-voie-publique>, ainsi que le guide des bonnes pratiques pour la sûreté des espaces publics, accessible via le lien <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/les-guides>.

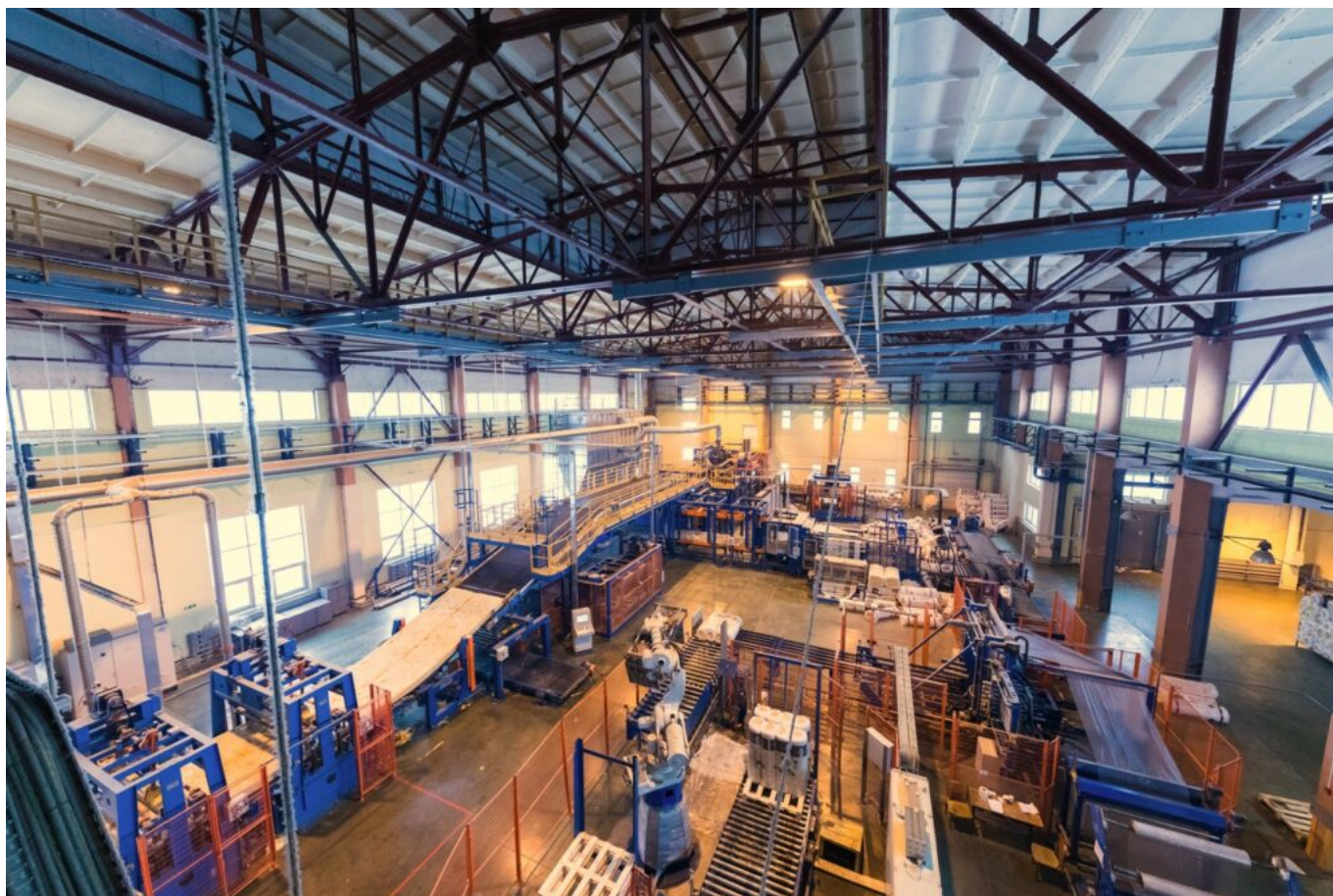
Risque d'attaque en voiture bélier

Les organisateurs d'événements sur la voie publique s'attacheront à prendre en compte le risque d'attaque par véhicules béliers en mettant en œuvre les dispositifs adaptés afin de s'en prémunir. Ces derniers sont invités à consulter la fiche de recommandations à <https://www.sgdsn.gouv.fr/files/files/Publications/fiche-se-protger-contre-les-attaques-au-vehicule-belier.pdf>. Ils veilleront également à solliciter l'avis des référents-sûreté des forces de sécurité (police ou gendarmerie).

Mireille Hurlin

Ecrit par le 5 juin 2026

Vaucluse, un laboratoire industriel en pleine transformation

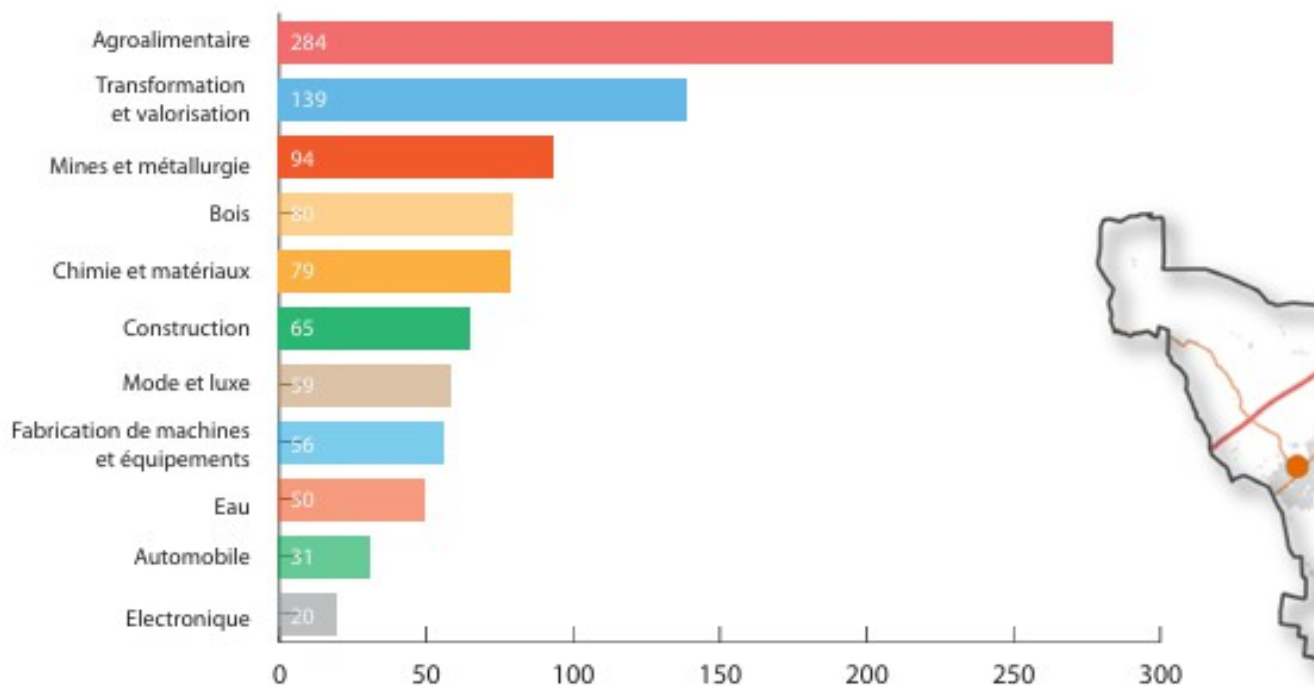


Labellisé **Territoire d'industrie pour 2023-2027**, le Vaucluse réaffirme son rôle industriel en Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce à un tissu diversifié d'entreprises et à une dynamique entrepreneuriale notable. Avec près de 4 400 établissements industriels, plus de 17 500 salariés dans le secteur et des filières structurantes comme l'agroalimentaire, chimie et transformation des matériaux, le département conjugue héritage et défis d'avenir.

Dans un département qui compte plus de 50 000 établissements tous secteurs confondus, l'industrie représente environ 9% des unités économiques et 16% des salariés présents sur le registre du commerce en Vaucluse au 1er janvier 2024. Cela se traduit par 4 363 établissements industriels employeurs et 17 570 salariés actifs dans l'industrie — une croissance de +774 établissements et +1 166 emplois en deux ans.

Ecrit par le 5 juin 2026

Nombre d'établissements d'au moins 3 salariés par filière industrielle dans le Territoire d'industrie de Vaucluse



Source : CCI MAGE 2025 (Vaucluse), CAPFI 2025(Gard)

Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

Un territoire industriel dynamique

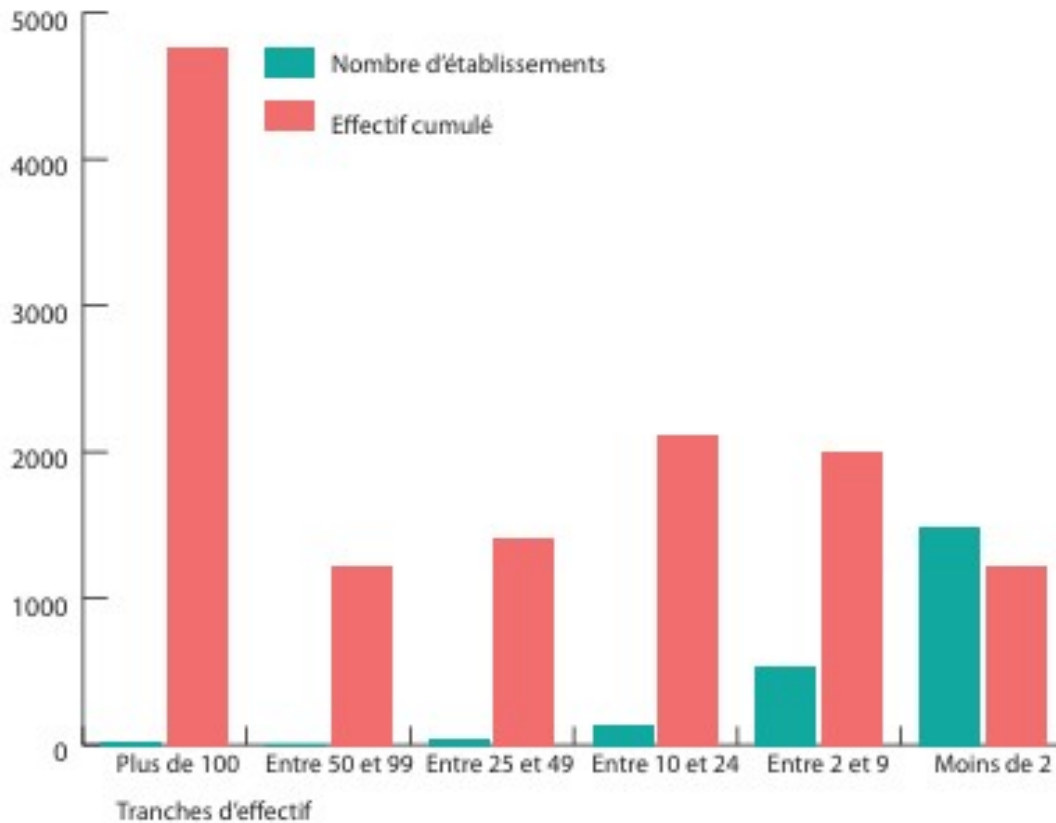
L'observatoire industriel de l'[Aurav](#) souligne également que, dans l'ensemble de la région Sud, le secteur industriel employait en 2024 près de 170 000 salariés pour plus de 10 500 établissements, avec 13% des emplois industriels régionaux localisés en Vaucluse.

Des filières qui pèsent

L'agroalimentaire demeure la première filière du territoire : dans le Territoire d'industrie, ce secteur comprend 284 établissements d'au moins trois salariés, faisant de lui le pilier de l'activité industrielle locale. Le développement de cette filière se retrouve également dans le poids du département au niveau régional : les industries alimentaires représentent environ 25% des emplois industriels vauclusiens et près de 10 % du chiffre d'affaires industriel, avec quelque 240 entreprises et plus de 8 000 salariés permanents dédiés au secteur.

Ecrit par le 5 juin 2026

Peu de gros établissements mais qui concentrent plus d'un tiers de l'emploi



Source : CCI MAGE 2025 (Vaucluse), INSEE Sirene 2025 (Gard)

Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

D'autres segments stratégiques

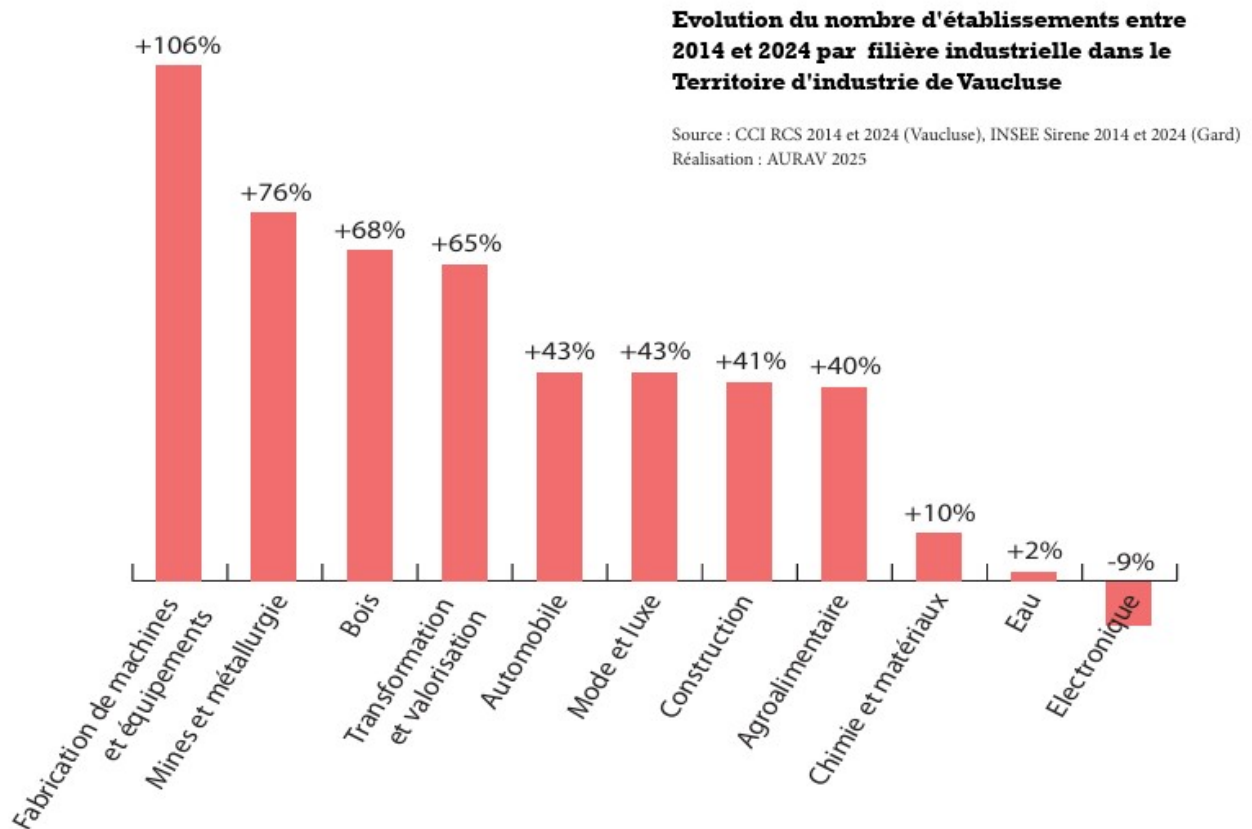
Outre l'agroalimentaire, d'autres segments jouent un rôle stratégique comme la Chimie et les matériaux : 79 établissements d'au moins trois salariés, concentrant 1 820 emplois et générant un chiffre d'affaires majeur grâce à une forte valeur ajoutée. La Transformation et la valorisation (de la gestion des déchets et des matériaux) : 94 établissements structurés autour de PME locales (Petites et moyennes entreprises). Mines et métallurgie, construction, mode et luxe complètent ce paysage multi-sectoriel.

Une dynamique entrepreneuriale soutenue

Le tissu industriel vauclusien se caractérise par une prédominance très marquée des petites structures : 96% des unités industrielles ont moins de 10 salariés, ce qui souligne l'importance des TPE et PME dans

Ecrit par le 5 juin 2026

l'écosystème local.



Copyright Aurav

La création d'entreprise

Cette dynamique se reflète aussi dans la création d'entreprises : selon l'Insee, 701 nouvelles sociétés industrielles ont été créées en 2024 dans le département, et le nombre total d'entreprises nouvelles s'élève à 10 716, toutes activités confondues.

Défis structurels et trajectoires d'avenir

Malgré ces signaux positifs, l'industrie vauclusienne fait face à des défis classiques : l'attractivité des emplois industriels dans un marché du travail tendu, la modernisation des sites et l'adaptation des compétences aux technologies émergentes. L'implantation industrielle reste par ailleurs fortement dépendante des zones d'activités, avec des densités variables et un besoin constant de foncier adapté. L'attractivité globale du territoire repose sur une combinaison d'infrastructures, de formation et d'innovation, autant de leviers à renforcer pour soutenir la réindustrialisation engagée.

Ecrit par le 5 juin 2026

Top 5 des établissements employeurs dans les 5 principales filières du Territoire d'industrie de Vaucluse

Echelle: 200 emplois

AGROALIMENTAIRE



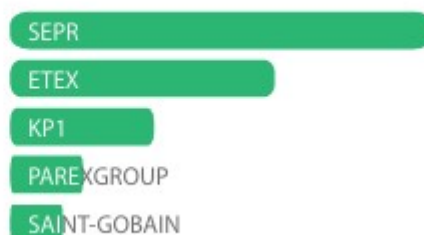
MINES & METALLURGIE



CHIMIE & MATERIAUX



CONSTRUCTION



TRANSFORMATION & VALORISATION



Copyright Aurav

Pour faire court

Les chiffres confirment que le Vaucluse n'est pas qu'un département rural : il est un acteur industriel tangible de la région Sud, avec des milliers d'emplois, un maillage d'entreprises diversifié et une capacité à créer de nouvelles activités. Le label Territoire d'industrie constitue, en cela, un levier stratégique pour faire dialoguer innovations, formations et projets territoriaux. Reste à transformer cette dynamique en gains durables, à la croisée de la transition écologique, de l'attractivité des métiers industriels et d'une gouvernance territoriale renforcée.

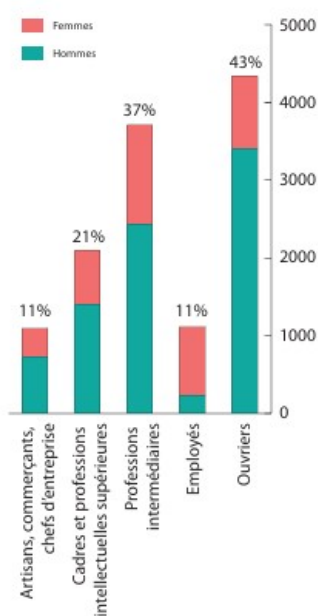
Ecrit par le 5 juin 2026

Mireille Hurlin

Sources : CCI Vaucluse, [Chiffres clés de l'économie](#), répartition sectorielle et place de l'industrie (2024) ; Aurav [Territoires d'industrie Vaucluse](#) (Mars 2025) ; [ANCT](#).

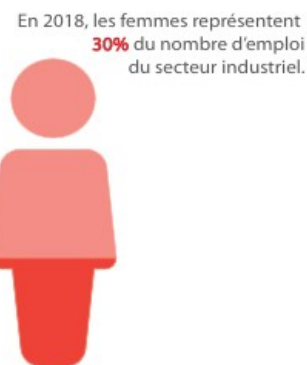
Mireille Hurlin

Part de l'emploi par sexe et par catégorie socioprofessionnelle dans l'industrie dans le Territoire d'industrie de Vaucluse



Un secteur où la place des femmes évolue lentement

En 2018, le secteur de l'industrie manufacturière emploie 2,8 millions de salariés, ce qui correspond à 11% de l'ensemble des salariés français. Près d'un cinquième des hommes actifs travaillent dans l'industrie contre seulement 8% des femmes actives: celles-ci sont encore minoritaires puisqu'elles ne représentent que 30% de la masse salariale de ce secteur. Elles occupent principalement des postes d'employée ou de profession intermédiaire.



Source : INSEE 2024
Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

Réveillon sous haute vigilance dans le Vaucluse

Ecrit par le 5 juin 2026



À l'approche de la Saint-Sylvestre, le préfet de Vaucluse renforce l'arsenal réglementaire pour prévenir les débordements. Vente de carburant et de produits inflammables strictement encadrée, artifices interdits sur la voie publique, rassemblements musicaux illégaux proscrits : l'objectif est clair, garantir la sécurité de tous durant les festivités de fin d'année.

À mesure que le compte à rebours du Nouvel An s'enclenche, l'État affine ses dispositifs de prévention. Dans le Vaucluse, le préfet Thierry Suquet a pris deux arrêtés préfectoraux instaurant une réglementation temporaire stricte du 30 décembre 2025 à midi jusqu'au 2 janvier 2026 au matin. En ligne de mire : les produits inflammables, les artifices pyrotechniques et les rassemblements festifs non autorisés, régulièrement sources d'incidents lors des réveillons.

Pas d'artifices de divertissement F2 et F3 sur la voie publique

Première mesure phare, l'interdiction totale de la vente, de la détention, du transport et de l'utilisation des artifices de divertissement de catégories F2 et F3 sur la voie publique. Ces catégories, qui regroupent notamment des pétards et feux d'artifice à puissance intermédiaire, sont pourtant largement accessibles le reste de l'année. Jugés susceptibles de provoquer blessures, départs de feu ou troubles à l'ordre public, ils sont régulièrement encadrés par les autorités à l'approche des grandes fêtes. L'interdiction s'étend également aux achats effectués sur internet, une précision révélatrice de

Ecrit par le 5 juin 2026

l'évolution des modes de consommation. Seuls les professionnels ou organisateurs disposant d'une autorisation préalable pour un feu d'artifice déclaré échappent à cette règle.

Pas de transport de produits inflammables

Autre volet sensible : les carburants et produits chimiques. Durant la même période, la vente de carburant au détail dans tout récipient transportable : bidon, jerrican ou bouteille, est proscrite, tout comme leur transport. Une contrainte qui engage directement la responsabilité des gérants de stations-service, y compris celles fonctionnant en libre-service automatisé. S'ajoutent à cette interdiction la vente et le transport d'acides, d'alcools non alimentaires et de tout produit inflammable ou chimique, fréquemment détournés à des fins dangereuses lors de soirées festives.

Pas de rassemblements musicaux non-déclarés

La nuit du 31 décembre fait également l'objet d'une attention particulière. Les rassemblements musicaux non déclarés : rave-parties, free parties ou teknivals, sont formellement interdits sur l'ensemble du département. La circulation de véhicules transportant du matériel de son à destination de ces événements est, elle aussi, prohibée. Une mesure qui s'inscrit dans une politique nationale de prévention des rassemblements illégaux, souvent organisés sans encadrement, ni dispositifs de sécurité adaptés.

Intensification des contrôles

Sur le terrain, les forces de l'ordre ne seront pas en reste. Police et gendarmerie déploieront des dispositifs renforcés, avec une présence visible accrue et une intensification des contrôles routiers, notamment en matière d'alcoolémie et de consommation de stupéfiants. Un rappel appuyé des risques persistants liés à la conduite sous influence, alors que les nuits de réveillon demeurent statistiquement accidentogènes.

Appel à la responsabilité collective

À travers ces mesures, le préfet de Vaucluse en appelle à la responsabilité collective. Loin de brider l'esprit festif, ces restrictions temporaires visent à permettre à chacun de célébrer le passage à la nouvelle année dans un cadre apaisé et sécurisé. Une vigilance accrue pour une nuit qui se veut, avant tout, synonyme de fête et de partage.

Mireille Hurlin

Deux communes vauclusiennes obtiennent le label 'Ville Prudente'

Ecrit par le 5 juin 2026



À l'occasion de la 8e édition du **label 'Ville Prudente'** de l'association **Prévention Routière**, **179 nouvelles communes françaises ont obtenu la labellisation, dont deux en Vaucluse.**

Le label 'Ville Prudente' a été créé par l'association Prévention Routière, qui conduit des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public depuis 1949, dans le but de récompenser les communes, peu importe leur taille, qui s'engagent dans la prévention et la sécurité routière.

Pour cette 8e édition, ce sont 179 communes dont la labellisation a été dévoilée lors du 107e Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France en novembre. Différents niveaux de label ont été attribués, de 1 à 5 cœurs en fonction des actions menées par les communes.

2 communes vauclusiennes labellisées en 2025

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 communes ont été labellisées dont deux vauclusiennes : Pertuis et Mérindol. Toutes deux ont obtenu le niveau 2 du label. Les deux communes disposent désormais d'un panneau 'Ville Prudente' ou 'Village Prudent' à mettre à l'entrée de ville. En plus d'obtenir une reconnaissance pour l'engagement de leurs élus en matière de prévention et sécurité routière, les deux communes vauclusiennes vont pouvoir bénéficier de différents outils pour poursuivre et optimiser leurs actions comme des fiches conseils et des bonnes pratiques, un kit de communication pour informer les citoyens de leur engagement, ainsi qu'un outil d'analyses statistiques.

Deux autres communes vauclusiennes ont déjà obtenu le label auparavant. Il s'agit de Bollène, à qui a été attribué le niveau 2 en 2024, mais aussi Avignon, qui, en 2020, a obtenu le niveau 3 grâce à son

Ecrit par le 5 juin 2026

positionnement en faveur des mobilités douces.

Ouverture des candidatures pour 2026

Pour la prochaine édition du label, les communes pourront candidater dès le mercredi 7 janvier via [le formulaire d'inscription en ligne](#).

Les candidats pourront ensuite renseigner les aménagements réalisés et/ou programmés, les actions de prévention et de sensibilisation au risque routier mises en œuvre, la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier sur la commune, ou encore la gestion des flottes de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière.